Bulletin Municipal N°1
Octobre 2014

Le Bouche à Aureil

ZOOM sur

Nouvelle rentrée, nouvel effectif, nouvelle directrice, nouvelle organisation !

Avec un effectif en hausse de 22,83 %, la rentrée 2014 s'est déroulée sans accrocs pour l'ensemble des élèves et ce grâce à l'implication de l'équipe enseignante aidée du personnel municipal. Notre école primaire, véritable poumon communal, compte donc 112 élèves répartis dans 4 classes soit une moyenne de 27,75 enfants par classe. La municipalité s'est fait fort de relever le défi de cette rentrée avec l'acquisition du matériel pédagogique et du mobilier adéquats en respectant le budget alloué.

Côté restauration scolaire, nous sommes particulièrement soucieux d'offrir la meilleure alimentation possible aux enfants tout en maîtrisant les coûts pour les familles. Pour cela, nous étudions en partenariat avec les enseignantes et l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), la possibilité d'améliorer les menus en introduisant plus de bio, plus de frais, plus de produits issus de circuit court. Nous réfléchissons également à valoriser le patrimoine culinaire, en organisant des ateliers de découverte autour des odeurs, des saveurs, des épices tout en expliquant les secrets de fabrication d'une recette. Le temps de repas n'est pas seulement un temps pour se nourrir, c'est également un moment de détente et de convivialité. Afin d'y veiller, un animateur de l'ALSH assure la surveillance du restaurant scolaire.

Dans un souci d'éco-citoyenneté, les menus sont désormais affichés aux portes des écoles et du restaurant scolaire et non plus distribués aux familles par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

Ils sont également disponibles sur le site : **http://www.mairie-aureil.fr**

EDITO

Vous voici en possession du Bulletin Municipal qui s'intitule désormais « Le Bouche à Aureil ».

Autre nouveauté : vous le recevrez sous cette forme, chaque année, en mai et à la rentrée scolaire. Un autre numéro dans sa forme traditionnelle et plus complète vous parviendra en début d'année.

Le nouveau conseil municipal installé suite aux élections des 23 et 30 mars s'est immédiatement mis au travail en adoptant le budget primitif pour l'année 2014, tout en prenant connaissance en parallèle de tous les dossiers concernant la gestion de la commune.

L'objectif de l'équipe municipale est de poursuivre le développement des équipements publics et l'amélioration des services à la population dans un contexte budgétaire toutefois contraint.

Dans cet esprit, un nouveau directeur a pris la responsabilité de l'ALSH. Le bilan de ce premier été de fonctionnement est positif. La moyenne de fréquentation journalière de 25 enfants est conforme aux prévisions.

Après l'été et les vacances, septembre et la rentrée scolaire : cette année, l'école communale d'Aureil accueille 112 enfants, soit une augmentation de 20 élèves par rapport à la rentrée précédente.

Dès le 2 septembre, les activités périscolaires ont été renforcées : un programme de 4 activités qui se renouvelle en permanence est proposé chaque jour après la fin de l'école par les 4 personnels de l'ALSH.

Attentive aux attentes qui peuvent être celles des Aurétoises et des Aurétois, l'équipe municipale est à l'œuvre et ne manquera pas de vous consulter et de vous informer des projets à venir.

Votre Maire, **Bernard Thalamy**

Les MEMBRES du Conseil municipal

ATTRIBUTIONS ET REPRESENTATIONS

Bernard THALAMY
Maire
Secrétaire de Limoges Métropole
Président de l'Instance de Coordination Gérontologique du canton de Limoges Panazol

Christian BLANCHET
1er adjoint
Centre Communal d'Action Sociale • Réseaux et voiries
Espace Public/ Employé Communal • Espaces verts/Fleurissement
Entretien des bâtiments, Chemins de randonnées • Membre du CCAS
Membre du Syndicat d'Energie de la Haute Vienne (SEHV)

Stéphanie VETIZOU
2e adjoint
Ecole / Personnel de l'Ecole • Restaurant scolaire
Personnel Cuisine et service • Garderie
Membre du Centre Communal d'Action Sociale
Représentante au Conseil d'Ecole

Serge MOURET
3e adjoint
Communication (affichage, presse) • Relation avec les associations
Gestion des équipements (stade, salle polyvalente) • Manifestations
Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable des Allois

Christophe BESSOULE
4e adjoint
Crèche • Activités proposées par la commune
Représentant au Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges
Conseil des sages et des enfants
Communication • Transport scolaire • Elections

Albine BERGEON
Conseillère Municipale
Elaboration du budget
Représentante au Conseil d'Ecole

Pierre-Louis CHRETIEN
Conseiller Municipal
Membre du Syndicat d'Energie de la Haute Vienne (SEHV)

Emmanuel CORET
Conseiller Municipal
Membre du Centre Communal d'Action Sociale

Bruno DEBONNAIRE
Conseiller Municipal
Membre du Centre Communal d'Action Sociale
Représentant au Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges

Christophe DELAGE
Conseiller Municipal
Organisation et suivi de manifestations
Concours communal de fleurissement

André DUCAILLOU
Conseiller Municipal
Représentant à l'Instance de Coordination Gérontologique Canton Limoges Panazol

Véronique GAGNANT
Conseillère Municipale
Représentante au Conseil d'Ecole
Régie de Recettes Municipales

Joël GOTTE
Conseiller Municipal
Représentant à la créche « A petit Pas »
Restaurant Scolaire

Fabienne GOURSEROL
Conseillère Municipale
Déléguée Titulaire auprès du Centre de Gestion

Colette NOUHAUD
Conseillère Municipale
Membre du Centre Communal d'Action Sociale

De plus, chaque conseiller s'est investi auprès des adjoints pour les épauler dans les diverses délégations octroyées

Le BUDGET

BUDGET PRIMITIF 2014

BUDGET PRIMITIF 2014	
VUE D'ENSEMBLE	
SECTION FONCTIONNEMENT	638 993,89
SECTION INVESTISSEMENT	369 909,21
TOTAL	**1 008 903,10**

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Personnel	482 642,84
Charges	4 221,79
Virements divers	152 129,26
TOTAL	**638 993,89**

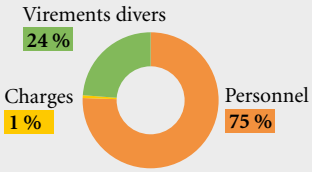

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits	61 070,00
Impôts / Taxes	265 444,00
Dotations / Subventions	129 888,00
Autres produits	5 000,00
Atténuation Charges	17 676,00
Produits exceptionnels	944,00
Report résultat	158 971,89
TOTAL	**638 993,89**

L'ECHO dans l'aureillette

Voirie

> La réfection et le reprofilage des chemins ruraux aux Charaillauds, à Chavaudou et au Cluzeau ont été réalisés au mois de septembre,

> Le parking de la crèche a été agrandi par le comblement du fossé existant, complété par des travaux d'enrobé. 5 places de stationnement ont été ainsi créées. En complément, les panneaux d'entrée de bourg et « attention enfants » ont été déplacés.

> Les travaux d'effacement de réseaux, de pose de bordures de trottoir et de revêtement de chaussée rue de la Lande, dont la réalisation devait initialement s'étaler sur 2014 puis 2015/2016, en tranches conditionnelles, seront intégralement réalisés en 2014.

> Des travaux de reprise du revêtement du Chemin des Séchères ont été effectués au cours du mois de septembre.

La Gestion Technique des Bâtiments (GTB)

Encore commandé par Minitel, le système de Gestion Technique des Bâtiments, dont la finalité est de mieux gérer et maîtriser les dépenses énergétiques de chauffage et d'éclairage des bâtiments communaux, était devenu obsolète.

La municipalité a donc investi et mis en place un système de gestion informatisé plus performant et plus précis.

Activités périscolaires

Depuis la rentrée scolaire, nous avons veillé à distinguer la garderie des activités périscolaires en leurs attribuant une salle et du personnel dédié.

Travaux

> **Eglise :** Les différents travaux de rénovation intérieure sont maintenant terminés (stalles et tableaux) Une manifestation sera mise en place afin de permettre à chacune et chacun, d'apprécier le travail réalisé.

> **Foyer Multi Activités de la Mare :** Les derniers travaux d'aménagement intérieur du Foyer de la Mare sont terminés. De plus, une place de stationnement pour Personne à Mobilité Réduite a été aménagée. Ces réalisations ont permis de lever les dernières réserves émises par l'organisme de contrôle.

Covoiturage

Une convention de covoiturage a été signée entre la Commune d'Aureil et le Conseil Général de la Haute-Vienne. Elle permet d'utiliser une partie du parking de la Gare comme lieu de rendez-vous et de stationnement.

Projets à l'étude

En cette fin d'année, de nombreux projets sont à l'étude dont :

> La réfection du sol des salles à l'arrière de l'église.

> La mise en œuvre d'un WC public (pèlerins du chemin de Saint Jacques de Compostelle et randonneurs).

> Le réaménagement du cimetière.

> L'achat du terrain pour la nouvelle salle polyvalente.

> La poursuite de l'aménagement de la forêt communale.

Vœux de la Municipalité

L'équipe Municipale vous accueillera pour sa première cérémonie des vœux aux Aurétoises et Aurétois le **samedi 10 janvier 2015, à 18 h.**

Repas des ainés

Il se tiendra le **Dimanche 1er février à 12 h**.

Si vous avez plus de 65 ans, réservez cette date.

Les activités organisées par la Commune

Elles ont repris début septembre.

Il s'agit du **Hip-Hop** (2 séances, enfants et adolescents) et de la **Zumba**.

Il est toujours possible de se renseigner et de s'inscrire à la Mairie.

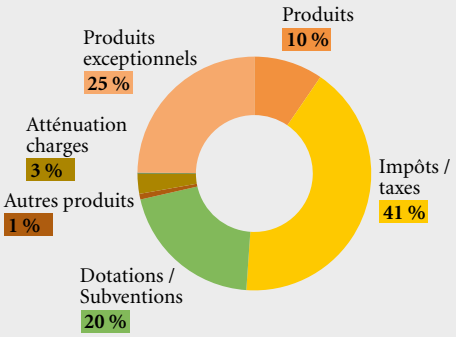

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations	323 197,66
Emprunts	20 390,00
Opérations	7 765,45
Résultat reporté	18 556,10
TOTAL	**369 909,21**

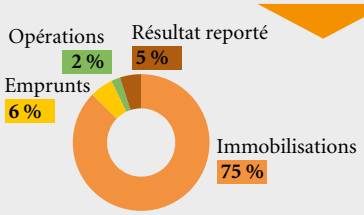

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions	128 640,57
Dotations	93 373,93
Virements de fonctionnement	126 129,26
Opérations d'ordre	21 765,45
TOTAL	**369 909,21**

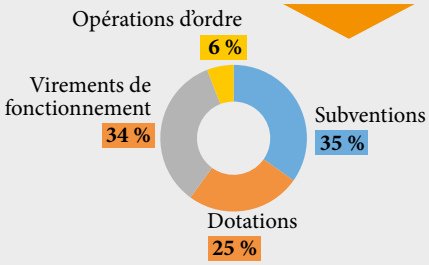

EVENEMENT

Au terme de plusieurs mois, les travaux entrepris dans le cœur de l'église sont désormais achevés.

Consacrée en 1093, cette église fut en partie détruite au XVe siècle, puis relevée aux environs de 1460, mais à nouveau détruite en 1575. Réparée en 1576-1577, elle subit à nouveau d'importants travaux en 1691 puis en 1890.

Aujourd'hui l'ensemble des stalles, datant du XVe et du XIXe siècle, mais aussi le retable et la table de communion ont bénéficié de soins de restauration .

Un minutieux travail de nettoyage et de protection a également été effectué sur l'ensemble des tableaux ornant les murs côté Est de l'église. Enfin, la mise en place d'un éclairage à base de led, a permis une mise en valeur visuelle de l'ensemble du chœur tout en assurant une consommation électrique raisonnée.

La municipalité à laquelle s'associe le père MALLET-GUY, curé de la paroisse, a le plaisir de convier l'ensemble des habitants de la commune, à la présentation de ces travaux d'embellissement qui aura lieu le samedi 15 novembre à 11h en l'église d'Aureil.

REGLES de VIE Civilité

Travaux de bricolage et de jardinage

L'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, scie mécanique … est autorisée aux horaires suivants :

> Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

> Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

> Le dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h.

Stop aux bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs…) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un niveau sonore excessif de musique, un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Déchets verts

Le brûlage des déchets verts représente une source de pollution et un risque de propagation d'incendie. En outre, il occasionne régulièrement des troubles de voisinage.

Les déchets de parcs et de jardins sont assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage est interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

Aureil est une des 19 communes de Limoges Métropole. Une des volontés des membres du nouveau Conseil Communautaire que préside Gérard Vandenbroucke a été de donner aux communes toute leur place. A ce titre, le premier conseil communautaire décentralisé s'est tenu à Aureil le 12 mai 2014.

Le budget de Limoges Métropole s'élève à 321 millions d'euros. Il permet la mise en œuvre de nombreuses interventions relevant des compétences de l'Agglo et qui influent sur notre quotidien : voirie, transport, habitat, politique de la ville, gestion des déchets …

La mise en œuvre de ces compétences est initiée selon les demandes formulées par la Municipalité d'Aureil. Site : **www.agglo-limoges.fr**

INFOS pratiques

Mairie d'Aureil :

Le Bourg - 87220 AUREIL
Tél : 05 55 00 28 11 - Fax : 05 55 00 23 57
Mail : accueil@mairie-aureil.fr
www.mairie-aureil.fr
Heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi matin de 9h à 12h.

Bulletin municipal d'Aureil
Imprimé à 550 ex - Dépôt légal octobre 2014
Réalisation : Bruno Debonnaire
Mise en page et impression :
Imprimerie Atelier Graphique - Limoges - 05 55 50 68 22

Assistantes maternelles agréées :

Mme BLANCHET Annick - Virolles 18, Allée du Tilleul à Aureil 05 55 48 39 05
Mme ROUGERIE Marie Claude - Rue du Puy Piaulaud 87590 à Saint-Just-le-Martel 05 55 56 31 40
Mme SARRE Dominique - Virolles 86, rue du Lavoir à Aureil **05 55 48 38 69**
Mme VILIN Florence - 3, résidence les Noyers à Aureil 05 55 48 39 38

La micro-crèche : « A Petits Pas » - Tél : 05 55 58 91 60

Les associations :

Association de Chasse Communale Agréée	J.Paul PATZOUREKOFF	06 17 03 12 83
Anciens Combattants et prisonniers de Guerre	Jacques GROLLEAU	05 55 00 20 17
FNATH association des accidentés de la vie	Gaston CHATARD	05 55 00 28 66
Union Sportive Aureil Eyjeaux (football)	Eric DESAGE	05 55 30 35 17
Aureil Tennis Club	Michel DUFAURE	06 89 85 85 36
Courses et Randonnées	Laurent PHIALIP	05 55 06 34 67
La Puce à l'Aureil	Thierry DELMAS	05 55 30 34 32
L'Or du Temps	Louis AGRICOL	05 55 09 60 58

Assistante sociale : Mme MAZAUDOU - 05 55 30 09 93 ou 05 55 31 84 34

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable :

Accueil de la clientèle : **S.I.A.E.P des Allois** - Mairie - 87400 LA GENEYTOUSE 05 55 09 70 12
Renseignements techniques : **Ets MIANE et VINATIER** - 19100 BRIVE - Dépannage 24h/24 ..... 05 55 86 08 61

Destruction des nuisibles :

Lucien DAVID - 06 82 31 59 53 • **Hélène DAVID** - 06 19 38 75 93 • **Laurent BIDAUD** - 06 07 11 49 17